

11.69. Etude sur 572 athlètes norvégiennes

Par K.Fasting, C.Brackenridge et JK.Sundgot Borgen

Les études disponibles¹ aujourd'hui montrent qu'environ 5% des athlètes mineurs sont victimes d'agression sexuelle dans le contexte sportif. Ce chiffre est énorme. D'autre part, plus de 90% des agresseurs sont des cadres du milieu sportif : entraîneurs, enseignants, instructeurs. L'omerta et le silence imposé accompagnent ces crimes y compris dans les instances de gouvernance des fédérations. Il aura fallu que certains osent dire ce qu'ils ont vécu pour que la sincérité des témoignages emporte l'opinion et attaque de front ce fléau. Des chercheuses courageuses ont relayé ces témoignages par des études menées avec une véritable approche scientifique. C'est le cas pour une enquête ouverte en Norvège sur 572 athlètes.

Les trois chercheuses menant l'enquête :



Kari Fasting (née en 1943), Professeure émérite de la Norwegian School of Sport (NIH). Doctorat en 1972 à l'Université d'Oslo dans le domaine de la pédagogie. Son principal domaine d'études est la sociologie du sport et la psychologie sociale. Première femme professeure en sciences du sport dans les pays nordiques (1987) et la première rectrice de l'école norvégienne des sciences du sport. Présidente de l'Association internationale de sociologie du sport. Fondatrice de Women Sport International (WSI).

Celia Brackenridge (1950-2018) - Sportive britannique de haut niveau (joueuse de crosse), militante gay et universitaire de renom. Dans les années 80, elle mène des recherches sur les agressions sexuelles et les viols dans le monde du sport. Pour cette dénonciation, elle reçoit des courriers haineux et les instances dirigeantes du sport l'ostracisent. Toutefois, la Fédération anglaise de football lui confie une enquête sur la protection des enfants dans les clubs mais se rétracte pour « différents entre dirigeants ». Le Sunday Times écrit alors que : « *Le monde du football n'est pas prêt à ce qu'une ancienne internationale gay de crosse fouille dans son linge sale* ». Celia Brackenridge travaille pour l'UNICEF, le NSPCC, le CIO et la FIFA. Le travail de Brackenridge a été récompensé par un prix en 2016 du Sunday Times.



Jorunn Kaiander Sundgot Borgen est Docteure en activité physique et santé au Département de médecine du sport de l'Ecole Norvégienne des Sciences du Sport (NIH). Experte scientifique du CIO et de nombreuses instances de régulation du sport de haut niveau. Ses thèmes favoris : Santé des femmes, troubles de l'alimentation, fonction menstruelle, ostéoporose, harcèlement et abus sexuels. En 2013, elle est récompensée par le Conseil norvégien de la recherche.

¹ L'agression sexuelle des jeunes dans le sport - Sylvie Parent, Prof., Université Laval, et Karim El Hlimi, doctorant, <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/fiches-thematiques/l-agression-sexuelle-des-jeunes-dans-le-sport>

Présentation de l'étude :

Kari Fasting, Célia Brackenridge, et Jorunn Kaiander Sundgot-Borgen ont examiné la présence et la prévalence du harcèlement sexuel dans **56 disciplines sportives norvégiennes**.

Un questionnaire comprenant 11 items décrivant le harcèlement sexuel a été complété par **572 athlètes** féminines âgées de 15 à 39 ans qui se sont qualifiées pour les équipes norvégiennes soit **au niveau junior ou senior**.

Cette étude a révélé que les athlètes féminins participants dans les sports reconnus comme étant traditionnellement masculins comme le basketball, le football et le hockey sur glace subissent plus de harcèlement sexuel que les femmes jouant dans les sports historiquement féminins.

33 % des jeunes femmes ont connu une forme de violence sexuelle allant du harcèlement léger à l'agression caractérisée, de la part essentiellement d'autres sportifs masculins (37%) ou d'hommes représentant une autorité (28 %).



Sarah Abitbol :
**« J'ai été violée à 15
ans par mon
entraîneur »**
Le Point – Janv. 2020

Les taux d'exposition augmentent avec l'âge des athlètes pour les agissements commis par des figures d'autorité :

- 17 % chez les 15-18 ans
- 25 % chez les 19-22 ans
- 42 % chez les 23 ans et plus.

Il n'y a en revanche pas de différence pour les violences commises par les pairs. La comparaison avec un groupe contrôle de sujets non-athlètes interrogés par rapport à une sphère d'exposition potentielle scolaire ou professionnelle est non significative.

Récurrence :

Certains facteurs sont récurrents d'une étude à l'autre :

- **les jeunes sportifs sont naturellement vulnérables** devant la figure d'autorité qu'est l'entraîneur. Celui-ci évalue les performances, en rend compte aux parents et peut prendre des sanctions disciplinaires. Les enfants et les jeunes mettent leur confiance dans ce ou ces adultes-référents. Après un viol ou une agression, très peu d'enfants ou de jeunes se confient à leur entourage même lorsqu'il s'agit de faits répétés sur une longue période.
- **Certains parents mettent aveuglément leur confiance dans le club et les entraîneurs.** Peu sont vigilants et en demande de contrôle. Peu s'interrogent sur les temps morts, les douches, le contrôle des casiers judiciaires des entraîneurs. Dans certains ils acceptent ou encouragent la prédominance de la performance sur le bien-être des jeunes sportifs. En cas d'agression, les parents sont, en général, stupéfaits. Peu portent plainte.
- **Les agresseurs ont souvent la confiance de tous, sont respectés au sein du club.**
- **Aucun sport n'est épargné** et ce n'est pas parce qu'un sport est plus ou moins artistique, plus ou moins viril que les agresseurs sont présents ou non. Statistiquement, tous les clubs sont concernés.
- **Les filles sont plus fréquemment violées ou agressées que les garçons.** Avec la nuance que les garçons sont, en général, très peu enclins à dénoncer une agression.

- Dans plus de **95% des cas**, les agresseurs sont entraîneurs, enseignants ou instructeurs mais aussi dirigeants de club, membres du personnel administratif, du personnel médical et paramédical, les athlètes, les parents d'athlètes, etc...
- **Les viols et agressions sexuelles surviennent :**
 - o Au sein des lieux d'entraînement, pendant les séances d'entraînement
 - o Au domicile de l'agresseur
 - o Dans les événements sociaux non reliés au sport
 - o Pendant les transferts pour compétitions
- **Stratégie pour piéger l'enfant :**
 - o établissement progressif d'une relation de confiance.
 - o les limites de la relation entre jeune et intervenant sont outrepassées peu à peu pour en arriver à l'agression sexuelle proprement dite.
 - o L'agresseur s'assure d'obtenir la coopération du jeune athlète pour lui faire garder le silence.

Célia Brackenridge indique que certains viols et agressions se déroulent sans violence apparente. L'emprise de l'entraîneur est tel qu'il crée brouillages affectifs et cognitifs. On peut donc rencontrer la menace ou le conditionnement. Dans les deux cas, c'est un viol.

Les conséquences :

Les chercheurs ont noté que les jeunes ayant été victimes d'agression sexuelle dans le contexte sportif avaient souvent une faible estime de soi, des relations difficiles avec leurs parents, des troubles alimentaires et évoluaient souvent au haut niveau. De fait, les conséquences d'un viol chez une jeune athlète sont similaires à celles que l'on observe en général chez les victimes d'agression sexuelle dans un autre contexte. Les victimes vivent, entre autres, des conséquences importantes d'ordre psychosocial (embarras social, difficulté à établir des liens sociaux, impacts sur la famille et les amis, atteinte à l'estime de soi, consommation d'alcool et de drogues, etc.) et physiques (désordres alimentaires, troubles du sommeil, etc.). Cependant, certaines conséquences observées chez les jeunes athlètes victimes touchent directement leur implication sportive, que ce soit l'abandon ou le changement de sport, la diminution de la performance, l'absence aux entraînements ou le manque de concentration à l'entraînement.



La culture du sport et le rôle des institutions :

Le monde du sport accepte souvent des comportements qui seraient jugés déviants ou illégaux dans un autre contexte. Ainsi en est-il des « bagarres qui font partie du jeu », des « blessures ou de la douleur » qui font partie de l'entraînement (c'est le métier qui rentre), des **bizutages**, des humiliations, des insultes...



Les clubs et les fédérations ont peu investi dans la formation contre la pédocriminalité et dans la prévention. Le contrôle à l'embauche des intervenants sportifs est poreux.

Dans le même temps, les parents donnent leur confiance sans discernement.

- **Le contexte est donc favorable pour un prédateur sexuel.**

■ ***Les fédérations sportives et les clubs doivent investir dans la prévention :***

- **Formation** des administrateurs sportifs, des entraîneurs aux ressorts de la pédocriminalité
- **Verrouillage des recrutements** : antécédents judiciaires
- **Procédures** claires en cas de suspicion ou de cas de viol.
- **Promotion d'une culture interne** de respect de l'intégrité des enfants.
- **Tolérance « zéro » pour des comportements anormaux** : bagarre, insultes, mépris des femmes...
- **Transparence des fonctionnements** et implication des parents.
- **Travail de sécurisation des lieux d'agression possible** : douches, WC, vestiaires, transports.

Rédigé par François DEBELLE – mai 2020